que par un civil. Il se peut que d'autres villes n'aient pas autant souffert qu'Aerschot mais aux auteurs des scènes décrites dans le rapport rien tout est possible.

Riches et pauvres, ont été plongés dans une commune détresse.

Pour trouver des faits semblables à cette cruauté systématique et insensée, il faut remonter dans l'histoire au moins aux orgies des soldats espagnols d'Alva dans les Pays-Bas.

Toute la population d'Aerschot, sauf peut-être un petit nombre qui eut la chance ou la prudence de s'enfuir avec des objets dissimulés, doit être dénuée de tout.

Et la condition de leurs autres compatriotes dans toute la Belgique envahie, ne vaut guère beaucoup mieux.

Le peuple anglais (comme le peuple français, pouvons-nous ajouter), n'a pas été lent à reconnaître la dette qu'il a envers la Belgique où le devoir impérieux lui incombe de secourir dans les limites du possible ce peuple infortuné.

Londres a donné aux Belges un accueil cordial et il n'y a pas de doute que le peuple anglais ne soit prêt à faire de grands sacrifices pour l'aider.

L'œuvre à réaliser est trop grande pour qu'un comité ou une initiative publique quelconque puisse la mener à bonne fin. Seul, l'Etat peut assumer cette tâche, il possède assez de terrain pour remettre un grand nombre de ces réfugiés sur leur élément — la terre — et donner ainsi une occupation agricole aux travailleurs belges, sans faire concurrence à la main-d'œuvre locale.

Il peut leur rendre en partie le milieu auquel ils étaient habitués et une parcelle de bonheur et de consolation autant que le leur permet leur déplorable situation. Et rien d'autre ne pourrait payer d'aucune manière la dette que nous avons contractée envers cette petite nation dévouée qui a subi sans se plaindre une ruine telle qu'aucun autre peuple en a rarement été victime. (Daily News, 5 octobre)

AUTOUR D'ANVERS

LES ALLEMANDS TENTENT DE PASSER UN PONT ET SUBISSENT DES PERTES IMPORTANTES.

Londres, 8 octobre. —Une dépêche d'Anvers au « Times » décrit les pertes énormes subies par les Allemands en essayant de traverser un pont.

Les pontonniers s'étaient avancés en masse mais le feu de tous les canons belges disponibles fut dirigé sur eux et leurs pertes furent effrayantes ; enfin, le pont lui-même fut détruit et les Allemands se retirèrent.

Le bombardement d'Anvers serait commencé

L'Agence Havas reçoit la dépêche suivante :

Rotterdam, 8 octobre. — On mande d'Anvers au « Handelsblad » :

Le commandant des forces allemandes annonça que le bombardement commencerait à trois heures.

Cette dépêche que nous reproduisons sous toutes réserves laisserait supposer que toute la ceinture de forts d'Anvers est tombée. Aucune information de ce genre n'est encore parvenue et il y a tout lieu de croire que la plus importante partie de la forteresse résiste toujors et que la note du général allemand n'est qu'une menace qui ne réussira pas à intimider nos vaillants alliés.

Le bourgmestre de Bruxelles interné à Wesel

Paris 8 octobre (visée). — M Max, bourgmestre de Bruxelles est interné dans la forteresse de Wesel.

Le nombre des civils tués par les Allemands en Belgique

Paris, 8 octobre. — Le « Journal des Débats » dit que d'après les calculs effectués en Belgique portant exclusivement sur les localités où des enquêtes ont pu être entreprises par des Belges, les Allemands auraient tué au moins 5.000 civils, dont 500 dans la province de Liège (principalement à Visé, Hervé et Huy), 1.000 dans le Brabant (Louvain, Aerschot, Tirlemont, Diest et Haecht), 1.500 dans la province de Namur (Dinant et Andenne), 350 dans le Limbourg et le Luxembourg, 1.200 dans le Hainaut.

Du « Petit Var » :

A Welden

Attaque d'un train

Au cours d'une reconnaissance, des soldats ennemis ont essuyé le feu des troupes belges. Les Allemands fuirent.

Un train de voyageurs, allant de Sottegem vers Audenarde a été attaqué par une patrouille allemande. Un carreau de portière a été brisée par une balle.

D'après les déclarations du mécanicien, les premiers coups de feu partirent à la limite des communes de Bœkel et Welden.

Sur le front russe

Communiqué Officiel Russe

Les Allemands envoient des renforts en Prusse Orientale

A la frontière Russe de la Prusse Orientale, les Allemands ayant fait venir des renforts de Koenigsberg continuent à opposer une résistance tenace sur le front Vladtslaoff-Machka, mettant à profit les défilés existant entre les lacs ainsi que les marais de la région de Tchernuzanja.

Au-delà de la Vistule on signale des combats d'avant-garde dans la région d'Opatoff-Sandomir.

Dans les Carpathes, à l'ouest de la rivière Sansk, un détachement autrichien fut défait par les Russes qui prirent des mitrailleuses et firent des prisonniers.

A Soliva, à 20 kilomètres de Mungatch, un parc et de nombreux convois furent pris par les Russes.

Les russes ont pénétré en Hongrie

Paris 8 octobre (visée). — Après un combat acharné de six jours, les Russes écrasèrent un corps autrichien et occupèrent en Hongrie les villes d'Aramaros et de Siziget.

L'Etat-Major autrichien mécontent d'être sous la tutelle allemande

Paris, 8 octobre (visée).—Le commandement des troupes austro-allemandes passe presque exclusivement aux mains de l'Etat-Major allemand. Le chef d'Etat-Major D'hotzendorf lui-même se serait soumis à contre-cœur à la mesure réclamée et se retirerait prétextant la mort de son fils. L'empereur François-Joseph se serait soumis sans enthousiasme à cette mesure réclamée instamment par l'Allemagne.

Victoire monténégrine en Bosnie

Paris, 8 octobre (visée). — Un détachement Monténégrin opérant en Herzégovine infligea aux Autrichiens de graves pertes et occupa des positions stratégiques importantes près de Gatzko.

Après une bataille acharnée, ils occupèrent également plusieurs localités entre Gatzko et Bilietsca, faisant cent soldats et trois officiers prisonniers et prenant une grande quantité de fusils et de munitions.

Sur Mer

Navires allemands coulés au Japon

Paris, 8 octobre (visée). — On croit au ministère de la Guerre, à Tokio, qu'un croiseur allemand, le « Cormoran » et des canonnières allemandes furent coulées dans la baie de Kiao-Tchéou.

Un contre-torpilleur allemand coulé par les Anglais

Paris, 8 octobre (visée). — L'amirauté annonce que le sous-marin numéro 9 revint indemne après avoir torpillé et coulé un contre-torpilleur allemand à la hauteur du fleuve Ems.

Londres, 8 octobre. — Une dépêche d'Harwich au « Daily Telegraph » décrit la destruction du torpilleur allemand par un sous-marin.

Il paraît que le sous-marin se trouvait seulement à cent mètres du torpilleur ; une première torpille rata, mais une seconde atteignit son but et coula le navire ennemi en trois minutes. On croit que l'équipage a entièrement péri.

Un autre torpilleur s'enfuit en toute hâte, craignant d'avoir le même sort.

Dans l'Adriatique

Un aéroplane autrichien descendu

Cettigné, 8 octobre 1914. — Un aéroplane autrichien voulant observer les batteries françaises fut atteint par un obus et tomba à la mer.

Les Autrichiens canonnèrent les positions de Lovcen. Les Français eurent un mort et deux blessés.

AUTOUR DE LA GUERRE

CEUX QU'ON ATTENDAIT LES VOILA !

Du « *Progrès du Loiret* » :

« J'ai fait partie hier des nombreux curieux qui sont allés à X...-sur-L... tout exprès pour regarder les « Indiens ». Je dis les « *Indiens* » puisqu'il paraît que le terme « Hindou » employé jusqu'ici en France pour les désigner n'est pas fort prisé par eux. C'est un péjoratif inacceptable, équivalent à « classe ordurière et abjecte » et à « dégoûtant voyou ».

Ceux qui, comme moi, n'ont pas craint le déplacement — certes difficile — ont été payés de leur peine. Nos alliés ont là des troupes coloniales admirables. Les officiers anglais qu'on interroge à ce sujet ne tarissent pas de louanges à leur endroit. Les fantassins ont une réputation de « furia indienne » — au grand couteau à deux tranchants et à la fourchette au bout du fusil — étonnante. Ils seront, sans nul doute, dans les prochains combats, dans les assauts et corps à corps contre l'ennemi abhorré, les dignes compagnons de nos légionnaires, tirailleurs, turcos, marocains, soudanais, fantassins. Ils savent ramper des kilomètres avec une adresse inconcevable ; guetter avec une patience « asiatique » ; attendre des heures et des heures la minute psychologique pour bondir et faire de la belle ouvrage ».

Leur costume est à peu de chose près comme celui des Anglais et de même couleur kaki. Ils portent sur la tête un turban également couleur kaki. Comme les Ecossais, ils ont garde leur coiffure traditionnelle.

Plutôt grands, en général, mais moins que les Anglais, ils portent la tête haute. Dans leurs faces bronzées, le plus souvent garnies de fortes moustaches et barbes noires, brillent, sous des sourcils épais, des yeux énergiques, vifs, aux reflets brillants comme les pierres précieuses de l'Orient. Ils semblent posséder un calme qui étonne au premier abord, tellement on les sent vifs, souples, hardis, résolus, aimant la lutte sanglante, sûrs de soi. On les dit aussi très sobres.

C'est une véritable armée composée de cavaliers, d'artilleurs et de fantassins avec tous les fourgons et caissons désirables. Il y a de l'artillerie légère et lourde, des chevaux et des mulets, enfin un charroi de tout genre fabuleux et innombrable.

Ils ont débarqué, au nombre de 70.000 et on en attend encore... Et si la guerre se prolonge, les Indes anglaises en enverront toujours et autant qu'on en voudra. Ce n'est pas de refus, ah ! certes non, n'est-ce pas ?

Le climat européen et les Indiens

Du « *Temps* » :

« Certaines appréhensions se sont manifestées au sujet de la faculté de résistance des troupes indiennes au climat européen, au cas où une campagne d'hiver serait nécessaire.

« Ces craintes ne sont pas fondées. En effet, le gouvernement britannique, toujours prévoyant, a pris soin de recruter les troupes indiennes dans les détachements des montagnes, de sorte que ces hommes ne seront nullement incommodés par notre climat européen. »

Le roi George à ses troupes

Le roi George a envoyé deux messages aux troupes britanniques et aux troupes indigènes de l'Inde à l'occasion de leur arrivée en France. Le message aux troupes britanniques est ainsi conçu :

« Vous avez été rappelés du service de l'Inde avec vos camarades d'autres contrées pour combattre pour le salut et l'honneur de mon empire.

» La Belgique, contrée que nous avons le devoir de défendre, a été dévastée, et la France a été envahie par le même puissant ennemi.

« J'ai la plus grande confiance en vous, mes soldats. Le devoir est votre devise, et je sais que votre devoir sera noblement accompli.

» Je suivrai chacun de vos mouvements avec le plus grand intérêt et constaterai avec grande satisfaction vos progrès quotidiens. Le souci de votre prospérité ne sera jamais absent de ma pensée.

« Je prie Dieu de vous bénir, de vous protéger et de vous ramener victorieux. »

Voici le message aux troupes indiennes de l'Inde :

« Je demande à tous mes soldats de l'Inde de maintenir la tradition du devoir et de la loyauté militaire contre un ennemi implacable.

» J'ai une confiance absolue en vous.

» Le devoir est votre mot d'ordre. Je sais que vous le ferez noblement.

» Je vous commande d'ajouter un nouveau lustre aux glorieux faits d'armes et aux nobles traditions de courage et de chevalerie de mon armée hindoue, dont l'honneur et la réputation sont entre vos mains. »

41 corps d'armée allemands en France

Contrairement à certaines informations, l'ensemble des forces allemandes engagées contre nous se montaient à un total de 23 corps d'armée active et 18 corps de réserve sans compter un certain nombre de divisions de la Landwehr et des troupes de la Landsturm.

Une guerre de six mois coûtera 88 milliards

La Société d'Economie politique vient de tenir sa réunion de « rentrée » sous la présidence de M. Paul Leroy-Beaulieu.

A l'ordre du jour, communication de M Yves Guyot sur « la reprise des relations commerciales après la guerre ».

M. Yves Guyot a essayé de dresser le bilan des pertes imposées au monde entier par une guerre de six mois. Il arrive au chiffre formidable de « quatre-vingt-huit milliards de francs ».

Au cours de la discussion très intéressante qu'a provoquée cette communication, M. Paul Leroy-Beaulieu a produit un chiffre important aussi : celui des emprunts qui suivront la guerre. L'éminent économiste estime qu'il y aura, la paix faite, à emprunter « de 35 à 40 milliards ».

M. Paul Leroy-Beaulieu n'estime pas à moins de 20 ou 25 milliards — si la victoire des alliés est aussi complète qu'on le souhaite — le montant de l'indemnité qu'aura à leur payer l'Allemagne.

Pourra-t-elle supporter une charge si écrasante ?

Parfaitement, répond M. Leroy-Beaulieu. Car, même alors, elle n'aura qu'une Dette publique analogue à la nôtre, et l'impôt sur l'alcool et l'impôt sur le tabac, qui sont encore à établir en Allemagne, lui fourniront de quoi en payer les arrérages.

Ce que sont devenues les colonies allemandes

Toutes les colonies allemandes ne sont pas encore prises, mais toutes sont attaquées et ne tarderont pas à abaisser le drapeau allemand.

La première colonie perdue par eux a été celle du Togo qui a été définitivement conquise dès le 22 août par deux petites colonnes, l'une française venant du Dahomey, l'autre anglaise venant de la Côte-d'Or, qui, après un court combat, ont forcé la garnison allemande à capituler.

La colonie voisine du Cameroun a été attaquée par nos forces coloniales du Congo et nous avons déjà repris une partie des territoires que nous avions cédés à l'Allemagne après l'affaire d'Agadir ; le reste de la colonie allemande ne tardera pas à tomber en notre pouvoir.

Nos amis anglais se chargent de l'Afrique du Sud-Ouest, où les Allemands sont aux prises avec les forces de l'Afrique méridionale anglaise, et où les Boers du Transvaal prêtent à l'Angleterre un concours aussi loyal et efficace que celui qu'ils s'apprêtent à lui apporter sur d'autres champs de bataille.

L'Afrique orientale allemande, la plus prospère des colonies de nos ennemis, n'est pas en meilleure posture. Des croiseurs anglais ont déjà fortement endommagé son port principal, Dar-les-Salam, et dans la région des lacs, les canonnières anglaises font d'utile besogne.

Dans le Pacifique, où l'Allemagne avait obtenu quelques îles, le travail d'expropriation est déjà presque complet. Il a été effectué surtout par la marine australienne et par celle de la nouvelle Zélande qui se sont emparés des îles Marshall, des Samoa et de la partie allemande de la Nouvelle-Guinée. Pour les Carolines, où les communications télégraphiques ont été détruites, on manque encore de détails.

Reste l'enclave chinoise de Kiao-Tcheou. Là, les Japonais sont en train d'en finir avec la puissance allemande, et nous n'aurons pas longtemps à attendre le moment où le drapeau allemand déchiqueté, déjà presque inconnu sur les mers, ne flottera plus qu'en Allemagne.

Le colonel Marchand blessé

Le colonel Marchand fut blessé à la jambe par un éclat d'obus.

Les A-COTÉS de la GUERRE

Alboches, Boches

On nous a demandé, de plusieurs côtés, l'étymologie d' « Alboches » et de « Boches » ; nous avons posé la question, et nos lecteurs se sont empressés d'y répondre.

Pour la majorité de nos correspondants, « Boche » est évidemment un diminutif d' « Alboche », forme péjorative du mot « Allemand ». La langue verte emploie, en effet, volontiers les désinences « oche » ou « uche » : bamboche, bidoche, moche, rigolboche, Pantruche, Ménilmuche, etc. Donc, Allemoche ou Allemuche, et, par euphonie, Alboche, avec son diminutif, Boche.

D'autres, assez nombreux, sont d'avis qu'Alboches et Boches proviennent d' « Altdeutsch » ou « Deutsch », mots qui signifient, comme chacun le sait, vieil Allemand ou Allemand.

Quelques explications, enfin, plus impérieuses, mais peut-être moins vraisemblables. Boche proviendrait de caboche, de « bursch », qui veut dire, en allemand, vagabond, gamin, d' « Alborah », nom de la bête fantastique sur laquelle Mahomet monta au ciel, du mot turc « boch », qui signifie vide, et enfin, « last but not least » le dernier mais non le moindre, comme diraient nos amis les Anglais, de Teutobochus, chef des Teutons et des Cimbres, qui furent taillés en pièces par Marius, près d'Aix-en-Provence, en l'an 102, avant Jésus-Christ.

Teutobochus nous plaît, sans doute à cause du présage ; avouons cependant que nous lui préférons l'explication plus simple et plus vraisemblable donnée par le plus grand nombre de nos correspondants, d'après laquelle Alboche et Boche seraient tout uniment des mots d'argot.— **(Echo de Paris)**

Le petit turco

Dans un hôpital auxiliaire, à Nantes. Un brave turco, incapable d'exprimer sa reconnaissance, dit simplement à une des infirmières : « Moi avoir quitté femme et enfants. Moi rester toujours avec toi »

Comme il racontait, un jour à une infirmière, une charge qu'il avait faite pieds nus, la dame de la Croix-Rouge crut devoir lui dire qu'il devait être dangereux de courir ainsi, que c'était risquer de se mettre les jambes en sang.

L'Arabe dédaigna de répondre. Puis, au bout d'un instant, posant sa main sur l'épaule de l'infirmière : « Dis-moi, dit-il, quand tu vas tuer lièvre (et il fit la mimique d'épauler) toi, est-ce que tu mets souliers à ton chien ».

DANS LA RÉGION

Le paiement des chevaux réquisitionnés

COMMENT IL SERA FAIT DORENAVANT

Bordeaux, 8 octobre. — Le ministre de l'Agriculture communique la note suivante :

Pour donner satisfaction aux populations agricoles, le gouvernement a décidé de hâter le paiement des animaux réquisitionnés.

C'est dans ce but que par décret du 29 septembre, les ministres de la guerre et des finances ont prescrit que le paiement en numéraire de la moitié de la valeur des animaux requis, s'effectuerait dorénavant dans les conditions prévues par les achats de chevaux par les services de remonte.

Séance tenante, le président de la commission des réquisitions remettra à chaque propriétaire pour ceux de ses animaux dont il a accepté le prix, un mandat de trésorerie s'élevant à la moitié du prix total de ses animaux.

Ce mandat sera payable par le comptable désigné sur les mandats, trésorier-payeur général, receveur des finances ou percepteur, selon les cas, à échéance de dix jours de la date à laquelle ils ont été émis ; toutefois, si le dixième jour est férié, les mandats ne seraient payables que le lendemain.

En ce qui concerne les animaux dont le prix a donné lieu à des réclamations et pour lesquels un bulletin de réquisition est seul délivré, le délai de paiement sera augmenté du temps nécessaire à l'instrument et au règlement de la réclamation.

Pour les bons de réquisitions remis antérieurement aux propriétaires intéressés directement ou par l'intermédiaire du maire de leur résidence actuelle, ils remettront, contre reçu, au sous-intendant militaire le plus rapproché de leur résidence actuelle, les bulletins individuels qui leur ont été délivrés par la commission de réquisition.

Quelques jours après, le sous-intendant leur fera parvenir des mandats de trésorerie dont le montant sera égal à la moitié des bulletins individuels correspondants. Ces mandats ayant été précédemment revêtus par les soins du sous-intendant « Vu bon à payer », pourront être immédiatement touchés soit à la Trésorerie générale soit à la Caisse des receveurs des finances ou des percepteurs du département.

Ils peuvent même être remis à l'encaissement dans une recette des finances d'un autre département. A l'appui de chaque mandat doit être joint un avis portant que la seconde moitié du bulletin payable en bons du Trésor, sera remboursée à l'échéance par le receveur municipal de la commune où a été délivré le bulletin de réquisition.

La police sur le terrain des champs de bataille

UNE AFFICHE

Nous reproduisons ci-dessous et à titre documentaire le texte d'une affiche rédigée en Français et en Allemand qui a été placardée avant-hier dans les communes de la région :

ORDRE DU GRAND QUARTIER GENERAL DES ARMÉES DE L'EST

Le 17 septembre 1914.

Tout allemand rencontré en arrière des troupes françaises, ayant quitté son uniforme, et revêtu des habits civils, sera considéré comme espion et traité comme tel.

La personne qui aura fourni volontairement lesdits habits ainsi que les personnes qui, ayant connu le fait, n'auront pas avisé l'autorité militaire seront poursuivies comme complice devant les Conseils de guerre.

Tout allemand rencontré sans arme en arrière des troupes françaises devra être appréhendé et enfermé dans un local sûr d'un village voisin, s'il ne peut être emmené de suite. Aucune autorité municipale ne peut refuser d'accepter en dépôt un prisonnier, sous peine de s'exposer à des mesures de rigueur.

Si la capture est faite par les autorités civiles ou si celles-ci connaissent la présence dans leur commune, ou dans son voisinage, d'un allemand qu'elles n'ont pu arrêter, elles doivent en aviser de suite les autorités militaires les plus voisines, qui prendront les mesures nécessaires pour diriger les prisonniers vers l'intérieur du territoire.

Tout allemand rencontré en arrière de nos lignes commettant des actes de banditisme, sera exécuté sur le champ. Il en sera de même de tout allemand armé qui ne se rendra pas à la première sommation.

Toute troupe de plus de trois allemands en arme rôdant en arrière des lignes sera considérée comme un groupe commettant des actes de banditisme.

Des patrouilles de gendarmes, des agents de la force publique et de troupe, feront d'ailleurs des tournées incessantes dans la région.

Tout individu civil ou militaire quelle que soit sa nationalité rôdant sur le terrain des champs de bataille et convaincu d'y avoir commis des vols sur les morts ou sur les blessés, dans des maisons abandonnées ou autres etc., sera traduit en Conseil de guerre : la peine peut, dans certains cas, être la peine de mort.

Le Général de Division, Directeur de l'Arrière.
Signé : LAFFON DE LADEBAT.

Morts au champ d'honneur

La Mairie de Wattrelos a reçu avis de la mort des soldats ci-après :

Dubus Léon-Désiré, classe 1911, du 84e d'infanterie ; Lefebvre Emile, classe 1911, du 8e groupe d'artillerie ; Brouck Henri, classe 1905, du 351e régiment d'infanterie ; Deperne Paul-Emile, classe 1903, du 162e ; Dubus Vincent, classe 1904, du 351e ; Diongre Georges, classe 1911, du 110e d'infanterie ; Baudou Henri, classe 1907, du 351e ; Blondel Aimable, classe 1912, du 1er d'infanterie ; Merlin Albert, classe 1908, du 49e bataillon de chasseurs à pied ; Daelman Henri, de la classe 1909.

⁂

M. Claude Guindey, sous-préfet de Boulogne, ancien secrétaire-général de la Préfecture du Pas-de-Calais, vient d'être tué à l'ennemi.

Un train de prisonniers allemands passe en gare de Saint-Omer

Un train de prisonniers allemands a passé vers huit heures en gare de Saint-Omer. Ces prisonniers étaient au nombre de 517. Ces Allemands étaient prisonniers de guerre depuis environ un mois à Anvers ; on les évacuait de Belgique en France. Parmi eux se trouvaient onze officiers dont un aviateur et, paraît-il un parent du prince de Bulow.

Les officiers occupaient un wagon de 1re classe. Les autres et, avec eux plusieurs sous-officiers, étaient répartis dans des wagons de 3e classe belges à couloir.

A chaque portière se tenait un fantassin français, fusil chargé et baïonnette au canon.

MM. le sous-préfet et le maire se trouvaient sur le quai de la gare pour prendre toutes mesures d'ordre utiles.

Le train prit la direction de Calais. Pendant le stationnement du convoi en gare, des vivres ont été apportés aux prisonniers.

La ville de Lille fait au lieutenant Lebrun d'émouvantes funérailles

Les funérailles du lieutenant de pompiers Georges Lebrun, tué dimanche à Ives, ont eu lieu hier matin, au milieu d'une nombreuse assistance.

La levée funèbre eut lieu à la caserne Malus. En tête, marchaient de nombreuses délégations de la ville, des anciens sous-officiers, etc...

De superbes couronnes avaient été offertes par le bataillon, les sous-officiers, la 2e compagnie des sapeurs-pompiers, la fédération des sapeurs-pompiers du Nord, l'Ecole de préparation militaire, les anciens

LE LIEUTENANT LEBRUN

chasseurs à pied, la chambre syndicale de l'horlogerie, les anciens sous-officiers, la Ville de Lille, etc., etc.

Les cordons étaient tenus par MM. Duburcq, adjoint au maire ; Baré, capitaine ; Ravet, lieutenant ; Louque, sergent de la 2e compagnie du bataillon ; Aldebert, président du Denier des Ecoles Laïques ; Milliez, vice-président des Sauveteurs du Nord ; Georges Degrave, président de la chambre syndicale de l'horlogerie.

Le deuil était conduit par le père du lieutenant Lebrun et par M. le commandant Boivin.

Parmi les personnalités présentes, nous avons noté MM. Anjubault, sous-préfet d'Avesnes ; Régnier, conseiller de préfecture, représentant M. Trépont, Préfet du Nord ; Delory, Ghesquière, députés ; Wellhoff, receveur municipal, plusieurs adjoints et conseillers municipaux ; Duporte, directeur des finances et de l'octroi ; Prudhomme, juge au Tribunal Civil, les officiers du bataillon des Sapeurs-Pompiers, etc., etc.

Le corps fut conduit au cimetière du Sud où des discours ont été prononcés par MM. Boivin, au nom du bataillon des sapeurs-pompiers ; Brackers d'Hugo, au nom de l'administration municipale ; Milliez, au nom des Sauveteurs du Nord ; le docteur Sockeel et M. Aldebert.

Funérailles de soldats tombés à l'ennemi

Les funérailles des soldats Leonor Pinel, René Tiersoone et Constant Milliard, tués dans les derniers engagements, furent également émouvantes.

Les corbillards étaient ornés de couronnes offertes par les sociétés de la ville. Les corps furent inhumés au cimetière du Sud.

Pour rendre visite aux blessés

La Préfecture nous communique :

Les familles désireuses d'aller visiter les militaires blessés à l'ennemi, doivent pour obtenir des compagnies de chemins de fer, la réduction de 50 % à l'aller comme au retour, présenter aux chefs de gare le télégramme ou la lettre authentiquée par le Maire et constatant le lieu d'hospitalisation. Cette pièce doit certifier également, par les soins du Maire, le degré de parenté.

En ce qui concerne leur retour, les intéressés doivent faire viser et dater cette même pièce par le médecin-chef de l'établissement hospitalier et partir dans le délai des 3 jours qui suivent l'application du visa.

La réduction consentie par les Compagnies de chemin de fer ne s'applique qu'aux personnes ayant le degré de parenté suivant : ascendant, frère ou sœur, épouse ou enfant.

Pour avoir des nouvelles de nos prisonniers

Les familles anxieuses d'avoir des nouvelles des prisonniers doivent s'adresser à M. Ador, Président de la Croix Rouge, 56, rue des Chartreux, à Bordeaux, en lui donnant les noms, prénoms, numéro du régiment du militaire emmené en Allemagne.

Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

Pour les secours à envoyer aux prisonniers dont les familles sont nécessiteuses, il suffit de faire parvenir par lettre les renseignements reçus à M. Demailly, trésorier des Pauvres Honteux, 4, rue de la Trinité, Lille.

L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Maire de Lille a décidé que les lanternes à gaz seraient éteintes à partir de dix heures du soir. La mesure a été appliquée dès hier jeudi.

Hôtel-de-Ville, le 8 octobre 1914.

Paiement des Allocations

Les percepteurs de Lille paieront aujourd'hui, 9 octobre, les allocations du mois de septembre aux titulaires de bons portant les numéros ci-après :

21.094 à 21.205 et 22.524 à 22.547, rue Frédéric Mottez, 19, de 8 heures à midi, et de 14 à 16 heures.

21.320 à 21.406 et 21.407 à 21.519, place Royale, 44, de 9 heures à midi, et de 14 à 16 heures.

21.931 à 21.969 et 22.519 à 22.523 et 22.713 à 22.723, place du Concert, Ecole des Beaux-Arts, de 14 à 16 heures.

27.000 à 28.000, place du Concert, Ecole des Beaux-Arts, de 14 à 16 heures.

Les porteurs de bons sont invités à se présenter régulièrement aux heures indiquées.

Chez les Typos

La Chambre syndicale des Typographes et Imprimeurs de Lille fera aujourd'hui vendredi et demain samedi, une distribution de **Bons d'Alimentation** pour les chômeurs et les mobilisés.

Cette distribution aura lieu, pendant ces deux jours, au siège, estaminet de la « Petite Banque », 47, rue le Bethune, de 3 heures à 5 heures de l'après-midi.

Les membres du Comité sont priés d'y faire la permanence.

Le secrétaire-délégué Louis MASSON.

ETAT-CIVIL

de LILLE du 8 octobre 1914

Naissances. — Wulfaert Suzanne, rue du Pôle-Nord, 13. — Verstraete Denise, place Sébastopol, 14. — Tiers Marie-Louise, rue du Port, 86. — Rouzé Marguerite, Ile Ste-Agnès, 19. — Lacquemant Auguste, rue des Célestines, 37. — Parein Eugène, rue de Juliers, 82. — De Ceuninck Marie-Louise, rue des Bois-Blancs, cité Puvion. — Decan Albertine, rue Mourmant, 10. — Bontein Simonne, rue de la Justice, cité des Jardins, 43. — Vandenput Maria, rue de Tournai, 136. — Catiau Albertine, rue de la Marbrerie, 42. — Warie Jean, rue de Wattignies, 38. — Smagghe André, rue Adolphe, 11. — Pottier Louise, à bord du « Courrier d'Aire », Haute Deûle.

Décès. — Carron Eugénie, 11 ans 1/2, rue Fontenelle, 30 — Boudry Odile, 21 ans, célibataire, rue Leon Gambetta, 112. — Anselin Adolphe, 56 ans, époux de Hermence Carly, rue d'Arras, 53. — Vanhecke François, 69 ans 1/2, époux de Joséphine Snoeck, rue Duguesclin, 23. — Hocreman Jacques, 44 ans, époux de Virginie Degryse, rue de Wagram, 12. — Touroude Georges, 72 ans, rue St-Sauveur, 99. — Waquet Emélie, 55 ans 1/2, épouse de Louis Pierret, boulevard Maréchal-Vaillant. — Degrand Hermance, 38 ans 1/2, épouse de Paul Delsaut, rue Parayon, 26. — De Ruyck Denise, 89 ans 1/2, veuve de Sophie Catteau, quai de la Basse-Deûle, 104. — Dekeer Jeanne, 19 jours, rue des Rogations, 13. — Kinck Charles, 1 an 1/2, rue des Buteliers, 11.

LOOS

FUNERAILLES CIVILES

Les Funérailles civiles de la jeune Marie Jeanne Delaunay, décédée à Loos, à l'âge de deux ans et demi, auront lieu vendredi 9 octobre, à 3 heures.

Réunion à la maison mortuaire, 39 rue Pasteur, à Loos, à 2 heures trois quarts.

AVIS DIVERS

SIN-LE-NOBLE. — Mme Godart, demande nouvelles de son mari. Elle se trouve à Lille, place des Patiniers, 2, chez M. Marcel Doumic.

— Mme Lemoine-Lévêque recherche son mari, s'adresser chez M. Doumic, 2, Place des Patiniers, Lille.

DOUAI. — Georges Boidin avec équipage chez Elise, à Armentières.

MARLY. — Reçu nouvelles Fernand, Louis, Albert. Tout va bien.

Le citoyen U. Sorriaux, député du Pas-de-Calais actuellement à Lille, chez M. le Vlaminck, place de la Gare, serait heureux de recevoir des nouvelles de ses enfants.

Mme Jules Rappez et son fils de Lesquin sont à Lille, Taverne Gauloise, Place de la République.

VRED. — M. Foucaut J.-B., arrivé en bonne santé à Roubaix.

Mme Verrhoest prévient son mari qu'elle est chez M. Lemaître, à Lille.

DENAIN. — Druelle, reçu lettre, tous en bonne santé, bonnes nouvelles de Jules. Albert parti à Tarbes.

SOMAIN. — Lemaire Edouard, Constant, arrivés à bon port à Lille, demande nouvelles de son fils Ernest Lemaire.

—Delmotte Henri toujours bonne santé à Lille.

— Joly Julien, père et fils, bonne santé à Lille.

— Tison Charles-Louis, Caplier Léon, fils, Léon, Auguste, Benjamin Léon, père et fils sont à Lille.

MARLY. — Chailloux Victor en bonne santé à Hellemmes.

DENAIN. — Carcel Augustin et Henri, en bonne santé à Lille chez leur oncle.

RAISMES. — Lemaire Emile est attendu par sa femme à Lille, 8, Place de la Gare.

RONCHIN. — Louis, Edouard, sommes rue St-Jacques, 8, reviens le plus vite possible.

FRESNES-S-ESCAUT. — Alexandre, Victor et Henri, Léonore et Jules, arrivés N 12.

J Descamps, Lennes Léon, arrivés à Marquette.

DENAIN — Veyand, Darthois, Collier, Félix Dubois, famille Noyes, Léonardi arrivés bon port à Lille.

WAVRECHAIN-S-SOUS-DENAIN. — Albert et Octave arrivés bon port

DENAIN. — Trinquart et Mérlaux chez leur ami Fauquet.

Charles, Henri, Jules sont à Lille, vont à Dunkerque, 18 Charles parti a reçu nouvelles de Berthe.

LILLE.— Zénor Brithey-Lodigeois d'Orchies est réfugié à Templeuve chez M. Tavernier-Dubreucq, épicier, rue de Roubaix.

FENAIN. — Fernand D., arrivé chez tante Adèle.

DOUCHY. — La famille Julie et Rudont, arrivés à Lille.

RAISMES. — Colliot H. arrivé à Ronchin, 5, rue Lestienne.

DENAIN. — Rémy O. et Paul, arrivés à Lille.

— Louis et Léon arrivés à Lille

HASNON — C. Rassi, arrivé à Ronchin.

L'arminet Fretin, et amis arrivés chez Marie bonne santé.

Arthur Cuvelier et V. Delfante, ébéniste, sont à Lille chez Doonis à Lille

Nicolas M., arrivé à Lille, Hôtel des Familles. Georges indemne le 14. Jeanne à Deauville. Hamelin parti à Angoulême.

FRESNES — Troykens Julien, Brunlau Arthur, Davaine Henri, Lethien Paul sont à Lille.

LA SENTINELLE. — Vandermarlière S. E. J. Wargny, sont à Lille, prière avertir possible.

DENAIN. — Dupire Louis et Henri Tavernier sont à Tourcoing, si danger, peut venir ici.

ANZIN — Subille Joseph et Deblois Léon, sont à Lille.

FRESNES. — Colasse Elie, Magnard François sont à Lille

VALENCIENNES — Dupas Alfred, conducteur, Leclercq Louis, domestique, Brouttier Léon, ajusteur, Dest Louis sont à Lille.

Bard L. est à Lille.

Rosa Maria Alice M. et C. sont à Lille.

Bourgeois Jules Glaise est à Lille chez Marie

DENAIN. — Douchy Gaston est chez sa tante à Lille, Noulin Lucien à Lille.

VALENCIENNES. — Les enfants Brunlaux François sont invités à lui donner de leurs nouvelles, 12, rue des Augustins, à Lille.

ANICHE. Gaspard V. A. L. sont à Lille.

DENAIN. — Clément et Lucien Simon, partis à Paris le 5, Jeanne à La Madeleine, reçu lettres de Théodore et Ernest

THIERS. — Boisseau Florimond et Henri sont à Lille.

HAVELUY. — Lainelle Auguste, Demarcq Martial Demarcq Emile, Philippin Henri sont à Lille.

DENAIN. — Emile et Auguste travaillent près de Lille, sont en bonne santé.

ONNAING — Reconnaissant à personne qui pourrait prévenir familles Grislain Camille de Bassuyaux Honoré (grandes-barrières) où y a danger pour eux de venir chez Trélille.

HELLEMMES. — Eugène Guffroy est à Lille en bonne santé peut pas passer, Fatigo où vous êtes.

AVESNES-LE-SEC. — Letort H. Delrue Ch. Hautecœur H. Hautecœur E. Lalouyaux frères, caporal, rue de la Justice, 23, Lille.

Imprimerie du « Réveil du Nord »
Le gérant : DEFRANCE.